



Paris, le 6 juin 2011

## **Transferts des personnels vers un « vrai/faux » EPA : Les agents, pas dupes, ont reconduit la grève ce matin !**

Sous la pression de la formidable mobilisation des 2 et 3 mai des personnels des services de navigation, la Ministre a revu son projet de transfert des personnels et du patrimoine à l'EPIC VNF.

La suspension de la grève l'a même amenée, depuis, à réécrire plusieurs fois son projet.

Mais la Ministre s'entête à ne pas explorer la piste du regroupement des Services de navigation au sein d'un Service à compétence nationale (SCN) qui permettrait, pourtant, d'unifier la gestion de la voie d'eau ET de préserver les statuts tant des personnels de l'État que des personnels de l'EPIC.

Le nouveau projet prévoit désormais de regrouper l'EPIC et les Services de navigation au sein d'un nouvel établissement public qui pourrait - sur le papier - être un établissement public administratif.

Un nouveau progrès a été fait depuis la dernière réunion, le 25 mai dernier, puisque le projet de loi ne prévoit plus le transfert du patrimoine, mais "seulement" le transfert des personnels.

### **Ce que pourrait cacher ce revirement partiel :**

**S'il est clair que la mobilisation a déjà permis d'infléchir la marche forcée que voulait imposer la Ministre, il est tout aussi clair - et même désormais criant - que sa volonté est, d'abord et avant tout, de se débarrasser des personnels.**

**Car sinon elle n'aurait pas déjà reculé sur le seul transfert du patrimoine !**

**Le nouveau projet pourrait même fort bien se révéler être un chausse-trappe...**

**En effet, pourquoi ne pas avoir encore exploré la piste de l'EPIC placé sous l'autorité d'un SCN, ce qui ne nécessite pas de loi, un simple décret suffisant pour cela ?**

N'est-ce pas plutôt pour faire rétablir *in extenso* le premier projet lors du débat parlementaire ?

Il suffirait en effet, comme cela s'est déjà vu pour d'autres services de l'État transformés en établissements publics durant ces dernières années, d'un simple amendement, pendant les débats parlementaires, pour établir le nouvel établissement public sous l'actuel statut d'établissement industriel et commercial.

Il ne serait pas plus difficile non plus d'y réinsérer également le transfert du patrimoine : les termes en sont même déjà écrits !

Il suffirait en effet pour cela à un parlementaire de reprendre mot pour mot les quelques articles que la Ministre vient de rayer de son projet et le tour serait joué !

**Un bien mauvais tour que les personnels refusent qu'on leur prépare dans la torpeur de l'été ...**

**... et qui les amènent, aujourd'hui, à reprendre la grève et le blocage de la navigation fluviale !**

**Infos suivent au sortir de l'audience de demain au Cabinet de la Ministre.**